



Compte rendu de l'Assemblée générale de l'AGRAF du 6/12/2013.

Réponses du président aux déclarations liminaires :

- ne pas dramatiser quant à l'avenir ;
- les résultats des accords sont communiqués aux représentants des usagers sans qu'ils soient informés au préalable (la CGT ne participe pas aux négociations faute de disposer de délégués du personnel) ;
- le projet de charte RH sera enrichi des propositions formulées en groupe de travail ; il s'appuie sur des principes et des engagements et fera l'objet d'un suivi ; un nouveau GT sera organisé après la réunion des chefs d'établissement en février ;
- ouvert à une réflexion sur la tarification appliquée aux retraités (actuellement tarif unique) ;
- un bilan du fonctionnement de la trame de menu sera présenté à un GT ;
- la fermeture de la cuisine centrale de Pali Kao est reportée à juin 2015 ; le calendrier du transfert des agents DGFIP de Belleville vers Paganini est toujours à l'étude ;
- l'offre ne répond pas aux attentes d'une partie des usagers.

La baisse de fréquentation constatée depuis plusieurs exercices a plusieurs causes possibles voire cumulatives : la réduction des effectifs, les fermetures de restaurant entraînant un changement d'habitudes, la pression sur la durée des pauses déjeuner dans les services ouverts au public, l'augmentation continue des tarifs (liste non exhaustive).

Pour le président, l'enjeu en 2014 est de « récupérer » des usagers, en renouvelant l'offre, d'où la question posée dans l'enquête en ligne. A noter que la Ville de Paris, qui pratique depuis de longues années une tarification au plat, va proposer en 2014 un « plateau malin » (1 plat + 2 périphériques, comme la formule Agraf) à prix fixe (barème indicé).

Dès le 1er janvier 2014, les usagers vont subir une hausse des prix de 5,3 % à 5,5 % selon le tarif, tenant compte du passage de la TVA 7 % à 10 %.

La « réserve » appliquée à la subvention ministérielle, qui est en réalité une baisse, devait passer de 6 % à 7 % : pour l'Agraf, cette différence sera compensée par des crédits Alpaf.

Le ministre du budget, B. Cazeneuve, a annoncé son intention de faire payer aux associations qui portent l'action sociale, le loyer des locaux de leurs sièges, ce qui représente environ 400 K€ pour l'Agraf.

Le responsable de la production affirme sans le démontrer que la trame de menus a permis de lisser l'augmentation du coût des denrées. Le directeur général évoque l'amélioration de la qualité des produits, ce qui n'est pas le constat fait pour la viande. Le gros investissement prévu pour le renouvellement des caisses en 2014 devrait « faciliter » le travail du personnel de caisse ... à voir car le plan de formation est toujours aussi peu ambitieux.

CGT, CFDT, FO et Solidaires ont voté contre le projet de budget, présenté avec un déficit de 1,8 million €, seul le représentant CFTC-UNSA s'est abstenu.

Les vœux de l'Agraf sont programmés le 27 janvier dans le restaurant rénové Daumesnil.

GT le 13 février, prochaine AG le 24 juin.